



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Procès-verbal de la 114e assemblée générale ordinaire

Mardi 4 mars 2014, 19h30, Casino de Montbenon à Lausanne

Présidence : Daniel GUILLEMIN

Le président central de la LRF ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membres des différents comités et groupements et les salue cordialement.

Il remercie de leur présence :

Association

- Dominique BLANC, président de l'ACVF

Membres d'honneur

- Ernest COLLET, ancien président et président d'honneur de la LRF
- Dany GOLAY, ancien président du groupement des arbitres

Groupement des arbitres

- Jérôme KOELLE, président du groupement

CSRV

- Christian ABETEL, adm. président de la société coopérative

Il annonce également les personnes excusées ci-après :

Autorités

- Marc VUILLEUMIER, conseiller municipal de la ville de Lausanne, directeur des sports, de l'intégration et de la protection populaire
- Patrice ISELI, chef du service des sports de la ville de Lausanne
- Olivier PITTET, gérant au service des sports de la ville de Lausanne

Associations

- Jacky MARCUARD, Ligue amateur de l'ASF, président d'honneur de l'ACVF
- Noël ALLAZ, président d'honneur de l'ACVF
- Massimo GILLI, président de l'AGFC

Tribunal arbitral

- Jacky BOVAY, président

Membres d'honneur

- Alfred BEZZOLA, ancien président du Lausanne-Sports
- Lucio CASTO, membre du groupement des arbitres
- Daniel MELLETT, président d'honneur de l'ACVF
- Henri MONOD, ancien gérant du CSRV
- Frédy ROMANENS, ancien président des Amis du CSRV



ORDRE DU JOUR

1. Signature de la feuille de présence

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été envoyée par courrier électronique et, pour certains, sous pli postal.

Les clubs membres libres, les membres du groupement des arbitres, les membres d'honneur, ainsi que les membres du CSRV, ont également été invités.

Sur les **52 clubs** membres actifs convoqués, **40 clubs** sont présents et **12 clubs** absents :

Membres actifs (présence obligatoire selon art. 22 des statuts)		
1	Banque Coop	Absent, excusé
2	Bar des Boucaniers	
3	Barons	
4	Beaulieu	Absent, non excusé
5	Béthusy	
6	Bobst	Absent, devient membre libre
7	CAPBS	
8	Central	Absent, devient membre libre
9	Cestdit (Fç)	
10	Chantemerle	Absent, non excusé
11	CIO	
12	Coupole	
13	Cowboys	
14	CS93	
15	CSPL	
16	Délices de Provence (Ecole des Arches)	
17	Derby Lausanne	
18	Desesperados	
19	Dorigny	
20	Eagles	Absent, non excusé
21	EHL — 2 équipes	Absent, non excusé
22	Emil Frey Crissier	
23	Friends Connection, The	
24	Garage de l'Etoile	
25	GDJ	Absent, non excusé
26	GHIE (Glion Institute)	Absent, excusé
27	GOP	
28	Great Escape, The	
29	Grenade	
30	HEIG-VD	
31	HSA Prod (BCC)	
32	ICF-Léman	
33	Jeuncomm	



34	Juventus Lausanne	
35	KB-Bossons	
36	Lapin-Vert	
37	Lausanne by Night	
38	Lausanne-Ours	
39	Mottey	
40	Nespresso Suisse Team	
41	Nestlé – 2 équipes	
42	New Team, La	
43	Olympique M.	
44	Phénix	
45	Philip Morris	Absent, non excusé
46	QoQa	Absent, devient membre libre
47	Sauce Galaxy	
48	TL	
49	UEFA	
50	United New Team	
51	Vaudoise Assurances	Absent, excusé
52	West Park	
Clubs convoqués		52
Démissions/Retraits		-3
Clubs		49
Absent : excusé		3
Absents : non excusés		6
Clubs présents		40

Membres libres – présence facultative		
1	Cheminots–Lausanne	Absent
2	Cheminots–Renens	Absent
3	CHUV	Absent
4	Dentan Team	Absent, démission
5	Ifchor	Absent
6	Merk Serono	Absent
7	Migros	Absent
8	Peru Lausanne	Absent
9	Petit Chêne	Absent
10	Sûreté	Absent
11	Swisscom	Absent
12	Veillon	Absent
13	Zurich	Absent



Clubs convoqués pour adhésion à la LRF		
1	Enea	Représenté
2	Helsana Team	Représenté
3	Porche Lausanne, Centre	Représenté
4	PSG Club Suisse	Absent, non excuse
5	Red Marmottes	Représenté

Conformément aux dispositions prévues, les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de **CHF 100.** — et ceux non excusés d'une amende de **CHF 200.**—.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs les délégués d'Olympique M. et du Garage de l'Etoile.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de la 113^e assemblée générale est accepté.

4. Rapport de gestion par le président de la LRF

Calendrier et activités de la saison 2013

La saison a été très perturbée par les conditions météo très mauvaises. D'après les statistiques, le soleil ne s'est jamais fait aussi rare lors des 5 premiers mois de l'année depuis 50 ans.

54 équipes ont pris part au championnat, réparties dans 7 groupes différents. 49 équipes se sont inscrites pour la Coupe.

La limite des matches pouvant se dérouler au CSRV est quasiment atteinte. En se basant sur une moyenne de 4 rencontres par soir, pour laisser reposer un terrain, la capacité du CSRV est de 400 matches environ. Autre observation, le drainage des terrains du CSRV n'est plus optimal si bien qu'il faut parfois laisser sécher les surfaces de jeu plusieurs jours malgré le retour du soleil. Le fait de débiter la saison plus tôt au printemps peut également détériorer les terrains.

Dispositions prises pour garantir le déroulement des compétitions :

- Débuter la saison plus rapidement.
- Programmer plus souvent des matches les vendredis.
- Planifier dès le départ des matches sur les terrains de la Ville de Lausanne.
- Modifier la formule du championnat.

Les responsables de clubs sont rendus attentifs au fait que leurs disponibilités, souhaits et autres *desiderata* doivent accompagner les formules d'inscription ou être annoncés, au plus tard, avant l'établissement du programme officiel.

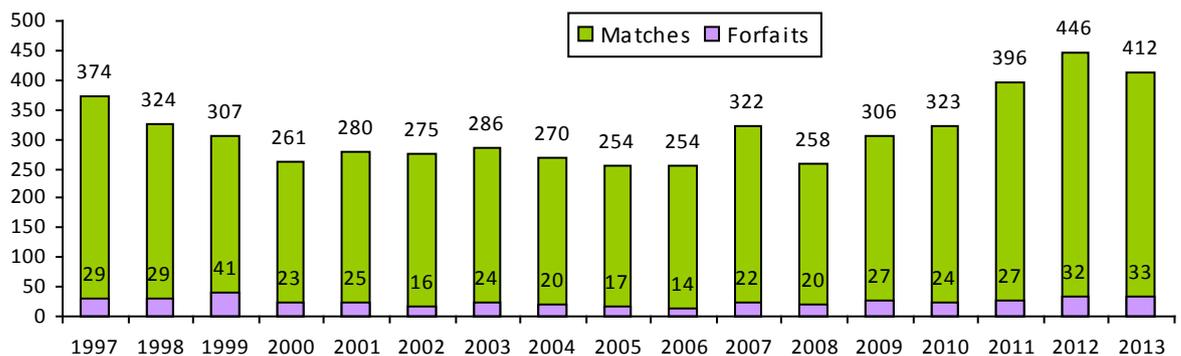


Equipes inscrites en championnat et coupe :

Saison	Champ.	Coupe	Saison	Champ.	Coupe	Saison	Champ.	Coupe
2013	54	49	2007	36	33	2001	34	25
2012	52	47	2006	32	31	2000	38	24
2011	50	44	2005	32	31	1999	40	28
2010	44	42	2004	33	31	1998	41	29
2009	43	41	2003	34	29	1997	43	31
2008	36	35	2002	34	27			

Matches programmés :

Saison	Matches	Forfaits	Saison	Matches	Forfaits	Saison	Matches	Forfaits
2013	412	33	2007	322	22	2001	280	25
2012	446	32	2006	254	14	2000	261	23
2011	396	27	2005	254	17	1999	307	42
2010	323	24	2004	270	20	1998	324	29
2009	306	27	2003	286	24	1997	374	29
2008	258	20	2002	275	16			

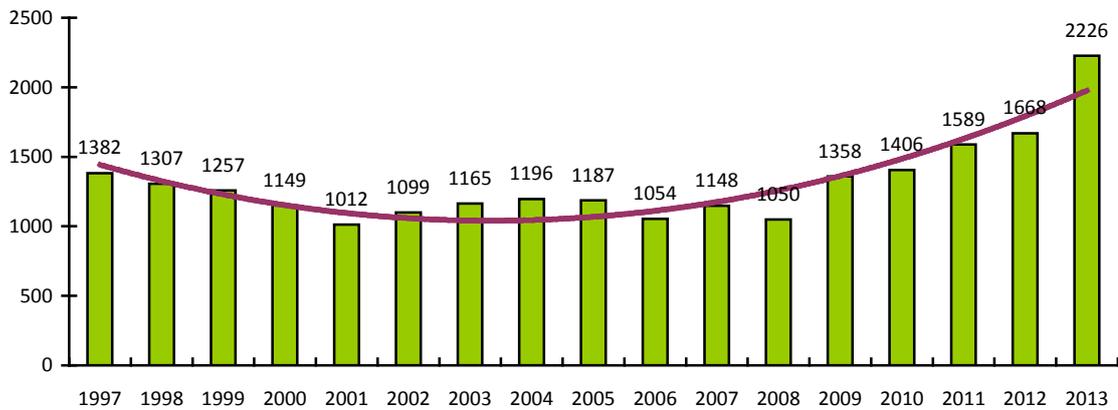




Qualifications

Licences avec contremarques délivrées :

2016		2011	1,589	2006	1,054	2001	1,012
2015		2010	1,406	2005	1,187	2000	1,149
2014		2009	1,358	2004	1,196	1999	1,257
2013	2,226	2008	1,050	2003	1,165	1998	1,307
2012	1,668	2007	1,148	2002	1,099	1997	1,382



Sanctions

La situation reste stable par rapport aux années précédentes. L'esprit du fair-play et la convivialité continuent à régner sur les terrains de la LRF.

Comité central

Le Comité central s'est réuni en séance de travail à plus d'une vingtaine de reprises, sans compter les diverses sollicitations auxquelles il a fallu répondre. Le président a participé à près de 80 réunions et autres manifestations sportives. Tout a été mis en œuvre pour une organisation sans faille. Le président considère que le mandat de son comité a été rempli avec succès et remercie ses membres.

Finances

Les finances de la LRF demeurent saines et équilibrées. Les clubs qui règlent leurs factures dans les délais sont remerciés.

Internet

Différentes améliorations ont été apportées. Les nouveautés principales : demandes de licences/qualifications et cartes de match en ligne. Pour les arbitres, possibilité de saisir leur rapport directement sur le site. Il est rappelé que les clubs doivent impérativement mettre à jours leurs coordonnées figurant sur le site internet.

Groupement des arbitres

Le président souligne l'importance de ce groupement et le remercie de son dévouement. Il remercie encore les arbitres qui officient lors du tournoi à 6 organisé par le CSRV.



Tribunal arbitral

Le tribunal arbitral et son président, Jacky BOVAY, sont vivement remerciés pour leur contribution et leur fidélité.

Centre Sportif Régional Vaudois (CSRV)

Le président remercie une nouvelle fois les dirigeants du CSRV de leur dévouement et du travail accompli. Il invite les joueurs, supporters et amis, à profiter de la buvette après les matches.

Ville de Lausanne

Le président remercie la Ville de Lausanne et son service des sports pour leur précieuse contribution.

Association Cantonale Vaudoise de Football

Le président rappelle que la LRF continue à garder d'excellents contacts avec l'ACVF, son président, Dominique BLANC, présent ce soir, et son comité central.

Décès / Hommages

- Carmelo SALERNO, arbitre, décédé le 20 décembre 2013 à 44 ans.
- Jean FORESTIER, ancien arbitre et membre donneur, décédé le 27 mars 2013 à 99 ans.
- Gilbert ZEENDER, membre d'honneur, décédé le 27 mars 2013 à 80 ans.
- Francis HOFMANN, ancien arbitre, resp. des Cheminots-Renens décédé, le 21 août 2013 à 68 ans.
- Antony GOUMAZ, joueur de West Park.

Conclusion

Le président termine son rapport par des souhaits pour la nouvelle saison.

4.2 Rapport du Groupement des arbitres par son président

M. Jérôme KOELLE, président du Groupement des arbitres, nous fait part de son rapport.

Comme exprimé par les joueurs et les responsables des clubs, ils sont satisfaits de la qualité des arbitres durant la saison 2013. Des nouveaux jeunes arbitres ont rejoint la LRF. Les résultats des tests physiques sont en nette amélioration.

Deux collègues arbitres ont pris leur retraite du collège arbitral durant la saison écoulée et sont remerciés pour leur travail bien fait.

Il est rappelé que la seule personne de contact pour annoncer un forfait est Patrick LIAUDET, responsable du calendrier de la LRF.

De nombreuses équipes sont régulièrement en retard, au coup d'envoi d'un match, prétextant un problème de circulation. Elles ne doivent pas oublier que leurs adversaires prennent la même route.

Le président recommande aux équipes de respecter l'horaire tout en précisant que la ponctualité fait partie du fair-play.

Une excellente saison est souhaitée à chacun dans le respect du sport qu'ils pratiquent.

4.3. Rapport du Tribunal arbitral par son président

Jacky BOVAY, président du tribunal arbitral, excusé, nous a transmis son rapport. Erwin MEYER, vice-président de la LRF, en donne lecture.

Une nouvelle fois, les arbitres et autres acteurs des compétitions ont prolongé la trêve des litiges en s'abstenant de tout recours durant la saison. Les clubs sont remerciés ainsi que les acteurs des



compétitions. Ceci témoigne d'un esprit sportif qui mérite d'être salué et du souci que le résultat des rencontres ne se décide que sur le terrain. Continuez comme cela.

Il est rappelé la composition du Tribunal arbitral :

- Jacky Bovay, président
- Pierre André Cavin et Philippe Rossy, membres.
- Ernest Collet, membre suppléant.

Une excellente saison est souhaitée pour 2014.

5. Finances

5.1. Présentation des comptes de l'exercice 2013

Tous les clubs ont reçu le bilan et le compte d'exploitation. Roger RENOLD, chef des finances de la LRF, donne un aperçu général accompagné de quelques commentaires.

5.2. Rapport de la commission de vérification des comptes pour la saison 2013

La commission est formée de :

- Rapporteur : Jeuncomm
- Membre : ICF –Léman (anc. Lausanne-Centre)
- Suppléant : Great Escape

Le délégué de Jeuncomm donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes pour la saison 2013. Il confirme que les comptes sont bien tenus, et que le trésorier a fourni toutes les informations et justificatifs nécessaires au contrôle des comptes. Il remercie M. Roger Renold de son exactitude et du travail fourni tout au long de l'année. Il propose d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, de donner décharge au trésorier, au comité et à la commission de gestion.

6. Discussion et adoption des rapports précités (4 à 7)

Le président ouvre la discussion au sujet des 4 rapports précités. Personne ne demandant la parole, ces rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.

7. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play

Patrick LIAUDET, responsable du calendrier, est chargé de remettre les prix aux récipiendaires suivants :

Titre	Equipes
Champion groupe A	Barons
Champion groupe B	UEFA
Champion groupe C	Cowboys
Champion groupe D	Lausanne by Night
Champion groupe E	Desesperados
Champion groupe F	Grenade
Champion groupe G	KB-Bossons



Coupe	UEFA
Finaliste de la coupe	Béthusy
Prix fair-play	ICF-Léman
- Prix fair-play : 2e	Friends Connection
- Prix fair-play : 3e	New Team

Toutes ces équipes sont chaleureusement félicitées par le président et l'assemblée.

La Coupe, remise sur le terrain lors de la finale, devra être rendue avant le 30 juin 2014 lors des permanences du comité central. Les autres challenges devront être restitués avant le 31 octobre 2014. La LRF se charge désormais de les faire graver.

8. Admissions et démissions des clubs

Admissions

- Enea
- Red Marmottes
- Team Helsana
- Centre Porsche Lausanne

Ces clubs sont admis avec les applaudissements de l'assemblée. La demande d'adhésion de PSG Club Suisse, absent et non excusé, est acceptée provisoirement sous conditions.

Démission

- Team Dentan

Membres libres

- Bobst
- Central
- QoQa

9. Elections

9.1. Election des vérificateurs des comptes pour la saison 2014

Composition	Saison 2013	Saison 2014
Rapporteur	Jeuncomm	ICF-Léman
Membre	ICF-Léman	The Great Escape
Suppléant	The Great Escape	Olympique M.



Historique des commissions de vérification des comptes

AG	Saison	Rapporteur	Membre	Suppléant	Année
114	2014	ICF-Léman	The Great Escape	Olympique M.	2014
113	2013	Jeuncomm	Lausanne-Centre	The Great Escape	2013
112	2012	GRAAP	Jeuncomm	Lausanne-Centre	2012
111	2011	CSPL	GRAAP	Jeuncomm	2011
110	2010	Vaudoise Assurances	CSPL	GRAAP	2010
109	2009	EHL	Vaudoise Assurances	CSPL	2009
108	2008	Cheminots	EHL	Vaudoise Assurances	2008
107	2007	Central	Cheminots	EHL	2007
106	2006	CS93	Central	Cheminots	2006
105	2005	Bretigny	CS93	Central	2005
104	2004	Béthusy	Bretigny	CS93	2004
103	2003	Mottey	Béthusy	Bretigny	2003
102	2002	Beaulieu	Mottey	Béthusy	2002
101	2001	TL	Beaulieu	Mottey	2001
100	2000	Valais-Lausanne	TL	Beaulieu	2000
99	1999	Valmont	Valais-Lausanne	TL	1999
98	1998	Usego	Valmont	Valais-Lausanne	1998
97	1997	Bobst	Usego	Scotch	1997
97	1995-96	Bobst	Usego	Scotch	1996
96	1994-95	CHUV	Bobst	Usego	1995
95	1993-94	Cowboys	CHUV	Bobst	1994
94	1992-93	Nestlé	Cowboys	CHUV	1993
93	1991-92	Eben-Hézer	Nestlé	Cowboys	1992
92	1990-91	Bürki	Eben-Hézer	Nestlé	1991
91	1989-90	Plein-Soleil	Bürki	Eben-Hézer	1990
90	1988-89	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	Bürki	1989
89	1987-88	TL	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	1988
88	1986-87	Vers-chez-les-Blanc	TL	Valais-Lausanne	1987
87	1985-86	DEM	Vers-chez-les-Blanc	TL	1986
86	1984-85	Château-Sec	DEM	Vers-chez-les-Blanc	1985
85	1983-84	Lapin-Vert	Château-Sec	DEM	1984
84	1982-83	Banque Centrale Coop	Webrisol	Lapin-Vert	1983
83	1981-82	Archi-Balle	Banque Centrale Coop	Bécar	1982
82	1980-81	Innovation	Archi-Balle	Banque Centrale Coop	1981
81	1979-80	Rosemont	Innovation	Archi-Balle	1980
80	1978-79	Baumgartner	Rosemont	Innovation	1979
79	1978-79	Baumgartner	Paul Martin	Union	1978
78	1977-78	CETP	Baumgartner	Paul Martin	1977
77	1976-77	Valmont	Hôpital	CETP	1976
76	1975-76	Valmont	Hôpital	CETP	1975
75	1974-75	Roth & Sauter	Valmont	Hôpital	1974



74	1973-74	Nestlé	Beaulieu	Roth & Sauter	1973
73	1972-73	Nestlé	Beaulieu	Rosemont	1972
72	1971-72	Pizzera & Poletti	Police	Nestlé	1971
71	1970-71	Presses Centrales	Pizzera & Poletti	Police	1970
70	1969-70	Gisling	Presses Centrales	Pizzera & Poletti	1969
69	1968-69	Boulaz	Gisling	Presses Centrales	1968
68	1967-68	Taxis	Boulaz	Gisling	1967
67	1966-67	TL	Taxis	Boulaz	1966
66	1965-66	Grenade	Trams	Taxis	1965
65	1964-65	CETP	Trams	Grenade	1964
64	1963-64	Téléphone	CETP	Trams	1963
63	1962-63	Migros	Téléphone		1962

10. Fixation des finances et cotisations diverses

La location du terrain passe de CHF 42.50 à CHF 50.00 par équipe et par match, soit une augmentation de CHF 7.50 par équipe.

Raisons de cette augmentation :

- La société coopérative propriétaire (CSRV) a augmenté de CHF 20'000.00 à CHF 30'000.00 la location annuelle des installations du centre sportif qu'elle nous facture.
- Coûts supplémentaires des matchs fixés sur les terrains de la Ville de Lausanne : CHF 75.00, frais d'éclairage en sus, par match.
- Coûts supplémentaires des matchs fixés au centre sportif de Mex (Bobst) : CHF 150.00 par match.

11. Organisation des compétitions pour la saison 2014

Patrick LIAUDET, responsable du calendrier, prend la parole et expose dans les grandes lignes la saison 2014.

Championnat

55 équipes sont inscrites pour le prochain championnat; elles seront réparties en 4 groupes (A à D). La formation de ces groupes sera communiquée en même temps que le calendrier. Les équipes se rencontrent sur un match unique et non plus selon la formule aller-retour. 2 promus, 2 relégués.

Il est rappelé que les groupes sont formés en fonction du nombre de participants. Les équipes sont réparties en groupes équitables en nombre et en force. La formule promotion relégation du premier et du dernier n'est valable que si la structure des groupes d'une saison à l'autre demeure identique.

Cette nouvelle formule est adoptée afin de ralentir la progression du nombre de matchs fixés au centre sportif du Chalet-à-Gobet, qui ne peut absorber qu'un maximum de 400 rencontres par saison. Elle permettra également aux équipes de connaître et d'affronter plus d'adversaires.



Coupe

52 équipes se sont inscrites pour l'édition 2014. Les équipes qui ne sont pas inscrites sont nommées devant l'assemblée : EHL 1, EHL 2, Glion Institute.

Calendrier

Début : 07.04.14
Pause estivale : 04.07.14
Reprise : 18.08.14
Fin : 14.11.14

Considérant les conditions météo et l'avancement des compétitions, la saison peut être prolongée. Le calendrier officiel sera communiqué sur notre site internet, fin mars 2014.

12. Nomination des membres d'honneur et honoraires

Membre honoraires

Deux personnes sont distinguées pour 20 ans d'activités au sein de leur club.

Alexis ERB	Lapin-Vert	1994
Daniel PITTET	Mottey	1993
Ali MAGRHOUM	Mottey	1993
Jean-Pascal PASCARELLA	Mottey	1993

13. Propositions du Comité

Règlement général d'organisation (RGO), chiffre 4

Licences, restrictions

- Peuvent être qualifiés les joueurs dès 16 ans révolus et les joueuses dès 18 ans révolus.
- Les joueurs évoluant en 1^{ère} ligue (classico, promotion), challenge ligue et super ligue ne peuvent être qualifiés. Le statut ASF fait foi.
- Aucune restriction dès 35 ans révolus.

Licences, qualifications

- Les demandes de licences et de qualifications se font uniquement par internet.
- Les qualifications sont valables pour une saison (la saison en cours).
- A défaut d'annulation, passé le 31 mars de chaque année, les licences sont renouvelées automatiquement pour toute la saison qui suit.

Règlement général d'organisation (RGO), chiffre 5 / Règlement sur les compétitions (RC), chiffre 20

Suppression de la formule « aller-retour » pour le championnat.



Nouveaux membres au Comité central de la LRF

- Berta KOELLE, secrétariat et licences
- Fernando BLANCO : membre adjoint

14. Propositions individuelles des clubs

Néant.

15. Divers

Finale de la Coupe

La date réservée pour la finale de la Coupe est le samedi 20 septembre 2014 à 10h30.

Prochaine assemblée générale du CSRV

Elle se déroulera le 20 mars 2014 à 20h00 au Centre sportif du Chalet-à-Gobet.

Tournoi à 6

Il sera organisé par le CSRV le samedi 28 juin 2014.

Conclusion

Plus personne ne demandant la parole, le président central de la LRF, M. Daniel GUILLEMIN, clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer, non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif.

Il est 21 heures et 6 minutes.

Ligue Romande de Football

Le président :

Daniel GUILLEMIN

Le vice-président :

Erwin MEYER